



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Morbihan

Commune : Vannes

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de Limur

Monument(s)

Appellation : Hôtel de Limur

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 09/09/1993

Étendue de la protection : Hôtel, y compris le petit hôtel, les jardins, les terrasses et l'escalier extérieur du 19e siècle en fer à cheval (à l'exclusion de l'orangerie moderne) (cad. BP 474, 475, 378, 379) : classement par arrêté du 9 septembre 1993

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.